

MÉMENTO / EXPERT

# ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

# 18-19



EDITIONS

FRANCIS LEFEBVRE

Cet ouvrage a été réalisé par  
la **Rédaction des Editions Francis Lefebvre** avec :

**Anne Charvériat**

Avocat honoraire  
*pour les chapitres Sanctions relatives à la convocation,  
Sanctions du non-respect du droit de communication des associés ou actionnaires,  
Documents à déposer sur le bureau de l'assemblée,  
Organisation et réglementation des débats,  
Etablissement du procès-verbal, Régime des nullités  
et Droits sociaux indivis, en usufruit, loués ou prêtés*

**Patrice Macqueron**

Professeur de droit privé  
*pour les chapitres Objet de la consultation et Modalités de convocation*

**Christophe Vannoote**

Avocat associé PDGB  
*pour les chapitres Date et lieu de l'assemblée, Incidents de séance,  
Clôture de la séance, Effets des décisions collectives et Assemblées spéciales*

**EDITIONS FRANCIS LEFEBVRE**

42, rue de Villiers 92300 Levallois-Perret

ISBN 978-2-36893-338-1 © Editions Francis Lefebvre 2018

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement sur quelque support que ce soit le présent ouvrage  
(art. L 122-4 et L 122-5 du Code de la propriété intellectuelle) sans l'autorisation de l'éditeur  
ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins - 75006 Paris

**Le Mémento « Assemblées générales » 2018-2019  
paraît le 22 février 2018 aux Editions Francis Lefebvre.  
Pour assurer la réussite des assemblées générales.**

**Les Editions Francis Lefebvre publient le 22 février 2018 le Mémento « Assemblées générales » 2018-2019, tout ce qu'il faut savoir sur le déroulement des assemblées générales des SARL, SA et SAS.**

A jour au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la nouvelle édition du Mémento « Assemblées Générales » apporte des réponses précises et argumentées à toutes les questions relatives à la préparation et à la tenue des assemblées générales de SARL, SA (cotées ou non) et SAS.

L'ouvrage expose les règles applicables à chaque type d'assemblée (ordinaire, extraordinaire, spéciale) et celles concernant la consultation des associés de SARL hors assemblée et la prise de décision dans les EURL et les Sasu.

Il suit le déroulement chronologique des assemblées pour ne rien laisser au hasard : convocation, documents et rapports à communiquer aux participants, déroulement des débats, vote des résolutions, établissement du procès-verbal, effets des décisions collectives. Chaque étape est analysée en tenant compte de l'impact des dernières évolutions des nouvelles technologies (communication des documents par internet, vote électronique, visioconférence, « blockchain »...).

Il détaille également les règles relatives aux droits sociaux indivis, démembrés, loués ou prêtés.

Le Mémento intègre toutes les dernières réformes : simplification des obligations d'information à la charge des sociétés : établissement par le conseil d'administration ou de surveillance d'un rapport sur le gouvernement d'entreprise dans toutes les SA, nouvelle répartition des mentions des rapports de gestion et de gouvernement d'entreprise de SA, allègement du contenu du rapport de gestion des petites entreprises quelle que soit leur forme ; facilitation de la prise de décision et de la participation des associés au sein des SARL, des SAS et des Sasu ; incidences de la réforme du droit des obligations sur les conventions de vote ; nouveau vote contraignant des actionnaires sur la rémunération des dirigeants de SA cotées (« say on pay ») ; modification du régime des informations sociales et environnementales (champ d'application de l'obligation, déclaration de performance extra-financière...) ; information liée au devoir



de vigilance des sociétés de grande taille en matière de protection des personnes et de l'environnement ;  
renforcement du rôle des commissaires aux comptes ;  
dernières recommandations de l'Autorité des marchés financiers sur les assemblées et refonte des codes de gouvernance d'entreprise...

Complet, précis et résolument pratique, le Mémento « Assemblées Générales » 2018-2019 met à disposition l'ensemble des outils pour ne pas commettre d'impairs : toute la jurisprudence disponible, des exemples chiffrés, 45 modèles d'actes (lettre de convocation, feuille de présence, rapports, procès-verbaux...), des tableaux de synthèse, des échéanciers de préparation des assemblées de SARL et de SA.

Collection « Mémento Expert »

A jour au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Rédigé par la Rédaction des Editions Francis Lefebvre

Format 15x23 cm – 920 pages

195 euros - EAN 9782368933381

#### **A propos des Editions Francis Lefebvre :**

*Créées en 1930 les Editions Francis Lefebvre comptent parmi les plus importants éditeurs français par la qualité de leurs produits, leurs performances (plus de 100 M€ de chiffre d'affaires en France) et leurs effectifs (plus de 360 collaborateurs en France). Grâce à leur expérience les Editions Francis Lefebvre sont la référence en matière de documentation dans le domaine fiscal, social, comptable, droit des affaires, civil, patrimonial, immobilier et droit des associations. Leur expertise s'adresse aux entreprises, à leurs conseils (experts comptables, avocats, notaires, gestionnaires de patrimoine...) et aux particuliers. Outre les Mémentos, revues, formulaires et ouvrages divers, elles fournissent des solutions juridiques en ligne, de nombreux logiciels, des outils d'aide à la décision et des services.*

*Les Editions Francis Lefebvre appartiennent au groupe Lefebvre-Sarrut, 1<sup>er</sup> éditeur juridique en France, 2<sup>ème</sup> en Europe, 4<sup>ème</sup> dans le monde.*

**Relation presse :** Nathalie Le Garff [n.le\\_garff@efl.fr](mailto:n.le_garff@efl.fr) Tél : 01.41.05.22.77  
Editions Francis Lefebvre 42, rue de Villiers 92532 Levallois cedex [www.efl.fr](http://www.efl.fr)